

Les banques publiques de développement (BPD) nationales : des acteurs clés dans le financement de l'eau et de l'assainissement

Mars 2022
N° 12

Policy Brief

- Les investissements dans le secteur de l'eau et de l'assainissement sont essentiels non seulement pour permettre l'atteinte de l'objectif de développement durable N° 6 (ODD 6 « Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau »), mais également pour l'adaptation au changement climatique. Ils contribuent aussi à la protection de la biodiversité et à l'atténuation du changement climatique.
- Malgré ces fortes externalités positives, le secteur de l'eau est sous-financé, et les flux actuels de financement ne permettront pas d'atteindre les objectifs d'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous (ODD 6.1 et 6.2) à l'horizon 2030.
- Historiquement, dans plusieurs pays, les banques publiques de développement (BPD) nationales ont eu un rôle majeur dans le financement des infrastructures d'eau et d'assainissement. Aujourd'hui, elles jouent encore ce rôle avec succès dans certains pays.
- Dans de nombreux autres pays, les BPD nationales pourraient contribuer de manière significative au financement du secteur de l'eau, mais ne le font pas aujourd'hui. Pour cela, les gouvernements doivent agir à la fois sur la régulation du secteur de l'eau et sur les stratégies et le mandat des BPD nationales afin que le secteur de l'eau accède aux financements de ces dernières.

L'eau, un secteur sous-financé

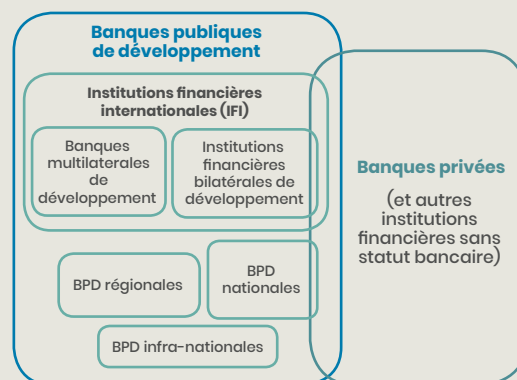
Le présent *Policy Brief* se base sur une étude^[1] financée par l'Agence française de développement (AFD), et réalisée par IRC (www.ircwash.org).

Aujourd'hui, plus de 2 milliards de personnes n'ont toujours pas accès à l'eau potable et plus de 3,6 milliards n'ont pas accès à l'assainissement. Dans de nombreux pays, le changement climatique accroît les risques sur le cycle de l'eau ; parallèlement, la pression quantitative et qualitative exercée sur les ressources en eau est une menace pour les personnes et les écosystèmes. Le manque d'accès aux services d'eau et d'assainissement et les défaillances dans la gestion durable des ressources en eau ont des conséquences dramatiques en termes de santé, d'égalité de genre, d'économie et d'environnement.

Malgré cela, force est de constater que l'eau et l'assainissement sont des secteurs sous-financés. Selon des estimations établies par la Banque mondiale^[2], plus de 110 milliards d'euros d'investissements seraient nécessaires

[1] Fonseca C., G. Mansour, S. Smits, M. Rodriguez, IRC (2021), The Role of National Public Development Banks in Financing the Water and sanitation SDG 6, the Water-Related Goals of the Paris Agreement and Biodiversity Protection <https://www.ircwash.org/resources/role-national-public-development-banks-financing-water-and-sanitation-sdg-6-water-related>

[2] Hutton G. and M. Varughese (2016), *The Costs of Meeting the 2030 Sustainable Development Goal Targets on Drinking Water, Sanitation, and Hygiene: Summary Report*, World Bank Group – <https://www.wsp.org/sites/wsp/files/publications/Summary.pdf>



Source : Fonseca C., G. Mansour, S. Smits, M. Rodriguez, IRC (2021).

chaque année pour atteindre un accès à l'eau et à l'assainissement pour tous. Seulement un tiers de ce montant serait actuellement couvert chaque année.

Les BPD, l'eau et l'assainissement

Les BPD sont des banques situées dans la sphère publique de par leur mandat, leur actionariat ou leur gouvernance. Les BPD ont un mandat spécifique pour contribuer à des objectifs de politique publique en faveur du développement économique et social d'un pays ou d'une région. Le présent *Policy Brief* se concentre en particulier sur les BPD nationales et sur les recommandations aux gouvernements des États qui sont leurs actionnaires. Néanmoins, certaines des recommandations qui vont suivre, peuvent aussi s'appliquer valablement aux BPD régionales et sous-régionales.

Les BPD nationales ont joué un rôle historique important dans le financement des infrastructures d'eau et d'assainissement en Europe. Elles apportent également aujourd'hui un financement significatif en faveur du secteur de l'eau dans de nombreux pays. Dans d'autres pays, les BPD nationales ne financent pas ou peu le secteur de l'eau. Cela est souvent dû au mandat de celles-ci qui n'inclut pas ce secteur, ainsi qu'un manque d'expertise interne « eau » au sein de ces mêmes banques. Par ailleurs, certains éléments propres au secteur de l'eau dans de nombreux pays (tels qu'un équilibre financier précaire et des performances opérationnelles insuffisantes des opérateurs) n'incitent pas les BPD nationales à orienter leurs financements en direction de ce secteur, perçu comme trop risqué.

Les BPD nationales peuvent octroyer différents types de prêt à des conditions souvent plus avantageuses que celles appliquées par les banques commerciales. De plus, les BPD nationales sont souvent en mesure d'accompagner les emprunteurs dans la préparation de leurs projets et le suivi technique des projets en phase d'exécution. Parfois même, elles peuvent accompagner les emprunteurs dans la structuration de cofinancements avec des banques commerciales et/ou des institutions financières internationales.

Enfin, les BPD nationales sont bien placées pour contribuer à atténuer certains points faibles du secteur de l'eau et à débloquer la capacité du secteur à obtenir des financements en prêt. Par exemple, elles peuvent mobiliser des assistances techniques ou des fonds non remboursables afin d'accompagner les services d'eau vers l'amélioration de leurs performances techniques et financières, et ainsi vers l'atténuation de leur risque de crédit. De par leur double positionnement à la croisée du financier et du technique, les BPD nationales peuvent apporter une réelle plus-value dans les dialogues de politique publique sectorielle en matière d'équilibre financier et de régulation des services d'eau et d'assainissement.

Les BPD sont amenées à jouer un rôle croissant pour financer et accompagner le secteur de l'eau. Ainsi, elles sont nombreuses aujourd'hui à se réunir régulièrement au sein de la *Water Finance Coalition*^[3] et à avoir signé la déclaration commune^[4] sur le financement de l'eau et de l'assainissement, laquelle a été rendue publique à l'issue du deuxième sommet Finance en commun^[5] (FiCS, *Finance in Common Summit*) qui s'est tenu à Rome du 19 au 21 octobre 2021.

Géographie : tous pays

Mots-clés : BPD, climat, ODD

Thématiques : eau, financement, finance en commun

Recommandations aux gouvernements

1) Développer un portage politique pour inclure l'eau et l'assainissement dans les mandats et stratégies des banques nationales et régionales de développement

Il est essentiel que les États actionnaires affirment politiquement l'importance d'inclure le secteur de l'eau et de l'assainissement dans les mandats et les stratégies des BPD et incitent ces dernières à financer ce secteur. En effet, malgré l'importance du secteur de l'eau en matière de développement, d'adaptation au changement climatique et de protection de la biodiversité, les mandats de nombreuses BPD nationales ou régionales n'incluent pas ce secteur.

2) Concevoir des stratégies nationales de financement du secteur de l'eau qui exploitent le potentiel de financement des BPD nationales

Il est également indispensable que les gouvernements (ministère des Finances, ministère en charge de l'eau, régulateurs) définissent une stratégie de financement du secteur de l'eau qui identifie les contributions en prêt que peuvent apporter les BPD nationales. Celles-ci peuvent en particulier jouer un rôle clé dans le financement sur prêts de villes petites et moyennes (et/ou de leurs services d'eau et d'assainissement). Les équipes des BPD nationales peuvent également contribuer avec leur expérience et leur expertise technique à la définition de ces stratégies de financement.

3) Faciliter l'amorçage de l'implication des BPD nationales dans le secteur de l'eau

Lorsqu'une BPD nationale n'a pas ou peu d'expérience dans le financement du secteur de l'eau, il serait utile que le gouvernement attribue des fonds publics en prêt ou en subvention afin de constituer un fonds dédié et de permettre ainsi à sa BPD nationale d'améliorer sa connaissance du secteur, de développer sa compétence technique et d'y amorcer son intervention.

4) Adopter des cadres sectoriels qui permettent l'équilibre financier du secteur de l'eau et de l'assainissement et l'amélioration de son efficacité

Dans de nombreux pays, des réformes sont nécessaires pour améliorer la régulation, les performances et l'équilibre financier du secteur de l'eau, et permettre ainsi le financement des investissements clés nécessaires à l'atteinte des ODD et des objectifs d'adaptation au changement climatique. Pour cela, il est indispensable que les gouvernements et les régulateurs agissent pour mettre en place des cadres sectoriels efficaces favorisant un accès à l'eau et à l'assainissement pour tous. En particulier, l'atteinte par le secteur de l'eau d'un équilibre financier durable est une étape clé pour permettre aux maîtres d'ouvrages du secteur (municipalités, services d'eau) d'avoir accès à des financements sous forme de prêt y compris auprès des BPD.

[3] www.waterfinancecoalition.org

[4] https://financeincommon.org/sites/default/files/2021-10/Water%20Finance%20Coalition_FICS%20Joint%20Declaration%20PDBs_19%20October%202021%20%281%29.pdf

[5] <https://financeincommon.org/>

Agence française de développement (AFD) 5, rue Roland Barthes, 75012 Paris.

Directeur de publication Rémy Rioux

Directeur de la rédaction Thomas Mélonio

Création graphique MeMo, Juliegilles, D. Cazeils

Conception et réalisation Coquelicot

Dépôt légal 1^{er} trimestre 2022 | ISSN 2742-5312

Crédits et autorisations



License Creative Commons

Attribution - Pas de commercialisation - Pas de modification

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Imprimé par le service de reprographie de l'AFD

Retrouvez les autres publications dans cette collection :

<https://www.afd.fr/fr/collection/policy-brief>